

PROJET D'ABATTOIR MICARNA À ST-AUBIN



1. L'ESSENTIEL EN BREF

Sous couvert d'innovation, un méga-abattoir

Micarna, qui appartient au groupe Migros, veut construire un gigantesque abattoir de volailles sur le site AgriCo dans la commune de St-Aubin (canton de Fribourg). Aux côtés d'habitantes de la région, Greenpeace Suisse s'engage depuis 2022 contre ce projet qui nuirait à l'environnement et au climat.

Le site d'AgriCo affirme être «un campus industriel pionnier», après s'être longtemps présenté comme «un campus agréable à vivre et à la pointe de l'innovation agroalimentaire». Il est pourtant prévu d'y construire un méga-abattoir: jusqu'à 40 millions de poulets seraient tués chaque année, ce qui n'a rien d'innovant – même si le matériel est flambant neuf.

La surconsommation de produits d'origine animale contribue au réchauffement climatique et à la destruction de l'environnement. La construction de ce nouvel abattoir ne fera que pérenniser la surconsommation actuelle de poulets. Cela va à l'encontre non seulement des intérêts de la population locale (augmentation du trafic, du bruit, de la consommation d'eau), mais cela a aussi un impact global négatif dans le monde (importation de fourrage nécessaires à l'alimentation des poulets, pollution et déforestation).

Greenpeace Suisse demande que le site Agrico soit dédié à des projets réellement innovants et durables du secteur agroalimentaire – par exemple la permaculture ou l'agroforesterie – et qu'il s'oriente vers une activité économique qui préserve la région, l'environnement et le climat, dans l'optique d'un système alimentaire plus résilient.



Têtes de poulet après décapitation

2. LE PROJET DE MICARNA ET DU CANTON DE FRIBOURG

Tout est fait pour accueillir l'abattoir: les dates clés

Filiale du groupe Migros, Micarna est la plus grande entreprise de transformation de volaille de Suisse. Elle a deux sites principaux: l'un emploie 800 personnes à Bazenheid (St-Gall), l'autre 1 600 personnes à Courtepin (Fribourg).

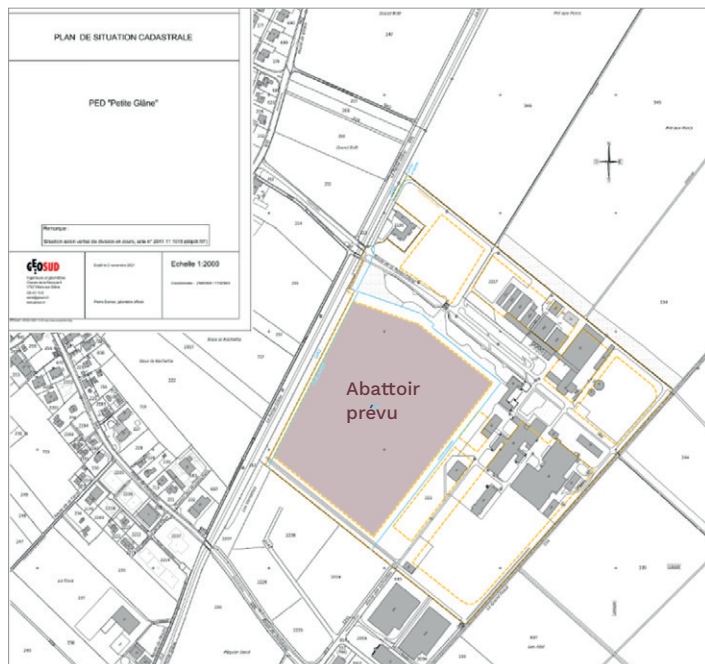
Fin 2019, Micarna montre son intérêt pour le terrain de 95 000 m² sur le site d'AgriCo dans le district de la Broye sur la commune de St-Aubin (canton de Fribourg). Micarna prévoit d'y construire un gigantesque abattoir d'une capacité annuelle de 40 millions de poulets – avant de revenir sur ces chiffres et d'annoncer en 2023 vouloir y tuer 31 millions de poulets par année, en remplacement du site de Courtepin. L'investissement de Micarna à St-Aubin s'élèvera à 250 à 300 millions (source: [conférence de presse 19 avril 2021](#)). Mais que deviendrait alors le site de Courtepin? Son avenir reste incertain.

Le Canton de Fribourg a acheté en 2017 un terrain de 280 000 m² à St-Aubin pour y développer un centre de compétences national pour l'innovation dans le secteur alimentaire. En 2019, il accepte de vendre une parcelle de 95 000 m² à Micarna pour la construction de nouveaux bâtiments pour la transformation de volaille (source: site internet [DIME](#)) à un prix de 225 francs par mètre carré, pour un total de 21,4 millions de francs. Le Grand Conseil a approuvé cette décision le 17 décembre 2020. Le contrat est signé en catimini en octobre 2023. En s'appuyant sur le principe de transparence, Greenpeace Suisse demande que ce document soit rendu public, ce que le Canton refuse de faire. Cette position va pourtant à l'encontre de l'avis de la Préposée cantonale à la transparence qui, en mars 2024, a clairement statué qu'il s'agissait d'un document officiel devant, sur le principe, être mis à la disposition du public.

Le 1er octobre 2020, l'Établissement cantonal de promotion foncière ([ECPF](#)) est créé. Il s'agit d'un établissement autonome de droit public chargé par le Conseil d'État de mettre en œuvre une stratégie de développement des zones industrielles sur le territoire cantonal. En mai 2022, les Fribougeoises acceptent en [votation](#) que plusieurs sites, dont AgriCo, deviennent la propriété de l'ECPF.

Il reste un obstacle de taille pour l'arrivée de Micarna sur le site d'AgriCo. La construction d'un gigantesque abattoir requiert de nombreux aménagements (en termes notamment d'eau, d'énergie, d'accès, etc.). Le canton décide de mettre à l'enquête en avril 2021 un Plan d'affectation cantonal (PAC) qui établit les conditions-cadres nécessaires pour le développement du site AgriCo.

Officiellement, c'est « un PAC pour faire du site AgriCo un campus agréable à vivre et à la pointe de l'innovation agroalimentaire » (source : [communiqué du Canton](#) le 19 avril 2021). Concrètement, c'est un PAC « pour pouvoir



Le site AgriCo à St-Aubin avec la partie prévue pour l'abattoir Micarna (source : Commune de St-Aubin).

garantir l'arrivée de Micarna sur le site » (source : Giancarlo Perotto, directeur de l'ECPF, lors de la [conférence de presse du 19 avril 2021](#)). Le PAC est entré en force en novembre 2022. Greenpeace et des riverains ont fait recours contre le Plan d'aménagement local (PAL), une procédure en cours. Le permis de construire n'a donc pas encore été mis à l'enquête.

3. POURQUOI GREENPEACE SUISSE S'OPPOSE À CET ABATTOIR

Au niveau global : des conséquences sur le climat et la biodiversité

La construction de l'un des plus grands abattoirs de volailles de Suisse n'a rien d'une innovation durable. La surconsommation de viande porte atteinte à l'environnement, et accélère le réchauffement climatique.

- Il est scientifiquement avéré que la consommation de produits d'origine animale est l'un des moteurs les plus importants du dérèglement climatique (source: [GIEC](#)). La création d'un tel abattoir va à l'encontre d'une réduction de la consommation de viande par habitant, réduction pourtant indispensable pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- La production de viande de poulet n'est pas adaptée aux conditions de production en Suisse car le fourrage pour les nourrir doit être en grande partie importé. En effet, le fourrage nécessaire à l'alimentation des poulets suisses est cultivé en partie en Suisse, sur des terres arables qui pourraient servir directement à nourrir la population, et l'autre partie est importée de l'étranger, contribuant à la destruction d'écosystèmes

uniques pour y cultiver du soja. En période de crise du climat et de la biodiversité, la production de [fourrage](#) aggrave l'injustice alimentaire dans le monde.

Au niveau local: plusieurs risques et un manque d'étude d'impact sur l'abattoir

La construction de cet abattoir soulève plusieurs problématiques pour la région et ses environs, tels qu'une augmentation massive de la consommation d'eau, des perturbations du trafic routier, la dégradation de la qualité de vie des habitants et de l'environnement. On peut s'attendre à ce que l'abattoir favorise le développement de nouveaux élevages intensifs de poulets dans la région.

- **Eau potable:** la région est déjà sous pression en termes de ressources en eau et doit augmenter massivement les pompages dans un lac voisin. La présence d'un abattoir à volaille renforcerait cette problématique de manière démesurée. L'industrie ne communique pas clairement sur ses besoins en eau potable mais le chiffre total de 500 000 à 700 000 m³ par année pour le site Agrico est cité (source: [La Liberté](#), 13.11.2023).
- **Eau usée:** la présence d'un abattoir fait augmenter le volume d'eau à épurer. Le réseau public intercommunal de traitement des eaux usées étant en limite de capacité, une nouvelle STEP, spécialement conçue pour l'abattoir, sera nécessaire. Une station d'épuration, aussi moderne soit-elle, est inefficace concernant les micropolluants spécifiques à l'élevage.
- **Transport:** Alors que la route actuelle enregistre 900 véhicules par jour, 2 500 mouvements journaliers sont prévus, voire jusqu'à 3 300 véhicules dont 660 poids lourds. Ce trafic supplémentaire est à même de générer des problématiques de bruit, d'atteinte à l'environnement en raison de la pollution de l'air et de dérangement de la faune.



Arrivée de poulets transportés par camion à l'abattoir

- **Conditions de travail:** le lieu se présente comme «un campus attractif permettant de combiner efficacité et bien-être au travail» (source: site [Agrico](#) consulté en mars 2023). Comme le site de St-Aubin devrait remplacer celui de Courtepin, le projet ne devrait guère avoir d'impact positif sur l'emploi. Et de quel type de travail s'agit-il ? Depuis plusieurs années, plusieurs employés Micarna se sont plaints (source: [SRF](#)). Un rapport de la Fondation [Albert Schweitzer](#) montre à quel point le travail dans un abattoir peut avoir de graves conséquences sur l'état de santé et le psychisme des collaborateurs-trices. Il en résulte un taux de rotation du personnel très élevé – presque personne ne reste plus d'un an.

4. LA SITUATION JURIDIQUE

Dans la mesure où la construction de l'abattoir portera des atteintes à la protection de l'environnement, de la nature et du paysage, alimentera la crise climatique, contribuera à détériorer des écosystèmes, Greenpeace Suisse a qualité pour faire opposition.

Greenpeace Suisse n'est pas seule à lutter pour préserver le climat et l'environnement. L'organisation soutient le mouvement citoyen Eco-Transition La Broye, qui avait lancé la pétition «[Agrico oui – Abattoir non merci!](#)», composé de plusieurs habitant·es de la région.

Les différentes procédures

- **TERMINÉE – Le plan d'affectation cantonal (PAC Agrico):** il a été mis à l'enquête en avril 2021. Toutes les oppositions ont été rejetées par le Canton de Fribourg. Trois opposants ont saisi le tribunal cantonal et les recours, qui concernaient le trafic et les parkings, ont été retirés en août 2022 après un accord avec le Canton. Le PAC est entré en force en septembre 2022.
- **EN COURS – Le plan d'aménagement local (PAL):** Greenpeace Suisse et des habitant·es de la région, dont Alaric Kohler d'Eco-Transition La Broye, ont déposé le 19 décembre 2022 une opposition contre la révision générale du plan d'aménagement local (PAL). Dans les aménagements détaillés du PAL, les modifications en faveur de la construction de l'abattoir sont devenues évidentes, ce qui a conduit Greenpeace Suisse à entreprendre les premières démarches juridiques à ce niveau.

Avant de prendre une décision sur la planification à la construction d'installation, l'autorité doit examiner le plus tôt possible leur compatibilité avec les dispositions en matière d'environnement. La construction d'abattoirs doit faire l'objet d'une étude d'impact dès la phase de planification, en particulier lorsqu'il s'agit d'adapter la législation au niveau local et cantonal. Greenpeace Suisse relève qu'une telle étude sur la construction de l'abattoir n'a pas été faite ou pas rendue publique, alors que la planification du projet est déjà bien entamée, ce qui est une violation de la Loi sur la protection de l'environnement.

- **EN COURS – Le plan d'équipement de détail (PED) de St-Aubin:** opposition en novembre 2021 du citoyen Alaric Kohler. Ces adaptations auraient dû être soumises après l'acceptation du PAL. Les adaptations incluent des mesures directement liées à l'abattoir. Le PED a été déposé environ 10 mois avant l'adoption du plan d'affectation cantonal (PAC). L'opposition d'Alaric Kohler a été jugée irrecevable le 28 août 2023. Un recours contre cette décision a été déposé au Tribunal cantonal, qui l'a rejeté en mai 2024 sans se prononcer sur le fond. Un recours est déposé auprès du Tribunal fédéral.
- **EN COURS – Selon le principe de transparence,** Greenpeace Suisse demande que soit rendu public le contrat conclu en octobre 2023 entre le Canton de Fribourg et Micarna pour la vente du terrain de 95 000 m² à St-Aubin. Malgré la recommandation positive en mars 2024 de la Préposée cantonale à la transparence, le Canton de Fribourg refuse. Greenpeace Suisse fait recours en mai 2024 au Tribunal cantonal.
- **A VENIR:** mise à l'enquête du **permis de construire** pour l'abattoir Micarna.

5. LES SOLUTIONS

Le Canton de Fribourg a placé Agrico au cœur de sa stratégie agroalimentaire. Mais la construction d'un méga-abattoir pérennise la surproduction de viande et la dépendance à l'égard de la [production de fourrage](#) en Suisse et à l'étranger. Est-ce vraiment la stratégie agroalimentaire que souhaite le canton de Fribourg, au détriment de l'environnement et du climat, et donc de ses habitants?

Greenpeace Suisse est favorable à un campus qui soit orienté vers l'innovation, avec des activités économiques durables qui favorisent les entreprises et les projets locaux et qui préservent l'environnement naturel et les ressources en eau de la région.

Pour faire face à la crise climatique et à la perte de biodiversité, nous avons besoin de toute urgence d'un système alimentaire durable, résilient, qui ne dépende pas des importations comme c'est le cas avec l'élevage de poulet en Suisse. Les intérêts économiques d'un seul groupe comme Migros ne doivent pas faire passer au second plan la transformation nécessaire de notre alimentation et de nos modes de productions. Car l'agriculture sera l'un des secteurs fortement impactés par le dérèglement climatique. Faut-il souhaiter la construction d'un méga-abattoir ou mettre en place un projet véritablement innovant vers une agriculture durable (vision [Pera](#)) pour répondre aux urgences des crises actuelles? Si la question se soulève aujourd'hui au niveau local, son importance dépasse largement les frontières de St-Aubin.



GREENPEACE

Liste des abréviations

PAC	Plan d'affectation cantonal
PAL	Plan d'aménagement local
PAD	plan d'aménagement de détail
PED	Plan d'équipement de détail
DIME	Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
ECPF	Établissement cantonal de promotion foncière

Impressum:

Projet d'abattoir Micarna à St-Aubin

Rédaction: Greenpeace Suisse

Photos: p. 2 © Siggü Bucher, pp. 3 et 5 © Amélie Blanc / Greenpeace

Illustration : p. 1 © Malte Knaack

Première version en avril 2023, mise à jour en avril 2024

Greenpeace Suisse, Badenerstrasse 171, Case postale, CH-8036 Zurich
suisse@greenpeace.org

Greenpeace finance son travail de défense de l'environnement uniquement par des dons de personnes physiques et de fondations. Compte pour les dons : CP 80-6222-8